

Feuille des avis officiels destinée à l'information de la population Paraît lorsque la municipalité le juge nécessaire.

No 298

# INFORMATIONS OFFICIELLES

Mars  
Distribué le 15 mars 2006

Commune de Pampigny

28<sup>ème</sup> année

## Elections communales (second tour) du dimanche 2 avril 2006

### Conseil communal

Ont été élus au 1<sup>er</sup> tour : 45 candidats et 7 suppléants.  
Tous les sièges au Conseil communal sont ainsi repourvus.

Les résultats des élections peuvent être consultés au pilier public ou sur notre site internet [www.pampigny.ch](http://www.pampigny.ch)

### Municipalité

Ont été élus au 1<sup>er</sup> tour : Pittet François, Martel Agnès, Vignati Didier, Muller Ruth

Deux candidatures nous sont parvenues pour le second tour. Il s'agit de  
**M. Olivier Henry, 1966, Directeur des ventes, domicilié Route de la Prêle 9**  
**M. Claude Tardy, 1960, Agriculteur, domicilié à la Tine**

Par conséquent, une élection à la majorité relative aura lieu le

**Dimanche 2 avril 2006**

**Le bureau de vote (salle du Conseil, auberge 1<sup>er</sup> étage) sera ouvert de 10h00 à 11h00**

- L'électeur doit obligatoirement être porteur du matériel officiel reçu pour se présenter au bureau de vote. En raison de l'introduction généralisée du vote par correspondance, il est rappelé à l'électeur que le vote anticipé est supprimé.

Vous avez les possibilités suivantes de voter :

- **Vote « par correspondance »**
  - envoi par la poste (dès réception du matériel)
  - dépôt auprès de l'administration communale
  - dépôt dans la boîte aux lettres de la Commune (dernier délai dimanche **2 avril 2006 à 11h00**)
- **Vote au bureau électoral aux heures précitées**

Nous vous informons d'ores et déjà que l'assermentation par le Préfet de toutes les autorités élues aura lieu **mercredi 14 juin 2006 à 19h30 à la salle du Conseil communal**. Nous remercions les personnes concernées de bien vouloir réserver cette date.

## Police des constructions

### Mise à l'enquête publique du 10 mars au 30 mars 2006

**Grangier Isabelle, Impasse du Curson 3** : Démolition du bâtiment existant et construction de 2 villas jumelles par leur garage, 7 places de stationnement

### Mise à l'enquête publique du 21 mars au 10 avril 2006

**Maillefer David, Ruelle du Casse-cou 1** : Aménagement des combles, enquête complémentaire rétroactive

### Autorisation municipale

La Municipalité a l'intention de délivrer l'autorisation suivante, si aucune remarque particulière ne lui parvient dans les 10 jours :

**Grangier Isabelle, Impasse du Curson 3** : pose d'une cabane de jardin

Ces dossiers peuvent être consultés au bureau communal le lundi soir de 17h00 à 19h00 et le jeudi matin de 8h30 à 11h00.

## Conseil communal du 9 mars 2006 à 20h15

Nous vous informons que les préavis suivants ont été adoptés lors de la séance du 9 mars 2006 :

1. Préavis no 1-2006 demandant l'octroi d'un crédit de Fr. 100'000.-- pour l'agrandissement du hangar à copeaux (plaquettes).
2. Préavis no 2-2006 demandant un crédit de Fr. 82'000.-- pour la rénovation des façades et le changement des volets de l'auberge communale.
3. Préavis no 3-2006 demandant l'octroi d'un crédit de Fr. 231'500.-- pour la réfection de trois chemins communaux.

## Statistique de la population au 31 décembre 2005

La statistique annuelle de la population des communes au 31 décembre 2005 donne pour Pampigny les chiffres suivants : **868 habitants : 809 suisses et 59 étrangers. Parmi les Suisses : 399 hommes, dont 108 de 0-15 ans et 410 femmes, dont 98 de 0-15 ans. Pour les étrangers 28 hommes, dont 3 de 0-15 ans et 31 femmes, dont 8 de 0-15 ans.**

## Agence d'assurances sociales

Nous vous annonçons le changement d'adresse de l'Agence d'assurances sociales dès le 1<sup>er</sup> mars 2006 à la **Rue des Laurelles 5, 1304 Cossonay tél. 021.557.83.63 – fax : 021.557.83.62**

## Recensement des chiens - Rappel

Les propriétaires de chiens sont tenus d'annoncer au bureau communal **avant le 30 mars 2006**,

- Les chiens achetés ou reçus en 2005, ceux nés en 2005 et restés au village,
- Les chiens décédés, vendus ou donnés en 2005 et non encore annoncés
  - Les chiens déjà inscrits en 2005 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office

Il est à rappeler que chaque chien doit porter une puce électronique pour identification. La vaccination contre la rage n'est pas obligatoire, mais conseillée par les vétérinaires.

Toute acquisition ou naissance d'un chien, en cours d'année, doit être annoncée **dans les 15 jours** au Contrôle des habitants.

La Municipalité

## Manifestations non officielles

17 au 19.03.2006	Tournoi indoor junior football, Salle de gymnastique de Pampigny
18.03.2006	Disco, Jeunesse de Sévery, Grande salle de Pampigny
24 et 25.03.2006	Soirée annuelle de la Musique, Grande salle de Pampigny
05.04.2006	Groupe des aînés, « Visite des Salines à Bex », inscription Mme Jeanne-Hélène Zurflüh tél. 021.800.48.05
31.03.2006	Soupe de carême de la Paroisse